

Les moulins d'Avallon



Moulin de Cayenne

Avallon a connu un très grand nombre de moulins à eau, essentiellement sur le Cousin, mais aussi trois moulins à vent.

Concernant le Cousin, voici la liste des sites répertoriés à la demande du sous-préfet en vue d'un nettoyage de la rivière en 1981 (donc observables à cette date récente) :

1. Secteur de Méluzien

- Moulin de Chazerot : bâtiment en bon état, barrage en mauvais état.
- Moulin dit « des Ruines » : bâtiment en bon état.
- Moulin de Cayenne (en partie sur Magny) : bâtiment en bon état (très belle roue).

2. Cousin la Roche

- Papeterie de Vesvres : bâtiment en excellent état.
- Moulin Veyrat : usine de carton en activité utilisant la force motrice pour produire de l'électricité.
- Foulon Michaut : bâtiment en bon état.
- Foulon de la Rochette : bâtiment en bon état.
- Foulon Vaussin : bâtiment en bon état, important ensablement.
- Moulin sous Roche ou Moulin Blondeau : bâtiment en bon état.
- Moulin Chanut : bâtiment en état.
- Filature Prevost : bâtiment en bon état, usine en activité n'utilisant plus la force motrice de l'eau.
- Moulin Nageotte : bâtiment et barrage en bon état.
- Moulin Brenot : bâtiment en état, barrage en très mauvais état.
- Moulin Poichot : idem.

3. Cousin le Pont

- Un barrage : en bon état, bâtiment disparu.
- Moulin Mathey : bâtiments en bon état, barrage et vannage à rénover.
- Grand Moulin Colon : bâtiment en bon état, produit de l'électricité pour le compte d'EDF.
- Petit Moulin Colon : bâtiment en bon état.
- Battoir Coulbois : bâtiment en mauvais état.
- Battoir Morizot : bâtiment et barrage en ruines.
- Battoir des Isles de la Baume : idem

- Moulin des Ruats : bâtiments transformés en restaurant, barrage à rénover.

Cette liste nous rappelle que les moulins ont été moteurs d'industries très différentes : travail du grain, papeterie, foulonnerie (pour fabriquer les vêtements et le feutre des chapeaux), filature, battoirs pour extraire de l'écorce de chêne, le tan qu'allaient utiliser les tanneries d'Avallon tout proche.

Les moulins à papier

Un moulin à papier a été créé du côté de Méluzien peu avant 1668, dont Pierre Rebouleau a dit l'essentiel dans un grand article du bulletin de la Société d'Etudes d'Avallon de 1975-76 (69ème volume).

Je me contente de retracer ici l'histoire de la cartonnerie actuelle d'après ce que m'en a dit M. Louis Patouret (plus quelques trouvailles de moi-même).

En 1813, seule petite papeterie du sieur elle employait 2 ouvriers. Mais une modernisation en 1826 (remise en état des déversoirs ainsi que du barrage et des vannes, installation de deux roues modernes « type Sagebien » avec arbre en acier et armature métallique) entraîne une renaissance. En 1829, l'usine emploie 4 hommes payés 2,20 F de l'heure, et 4 femmes payées 1,10, cela 240 jours par an. Elle produit 500 rames de papier blanc et 800 de papier gris par an. Elle est évaluée à 10 000 F.

En 1858, la famille Lombard, professionnelle du papier, achète la papeterie de Vesvres à la famille Court. Elle y installe des machines modernes pour la fabrication du papier d'emballage.

A côté, la famille Dubois s'installe au moulin Veyrat. Louis Barthélemy Dubois profite du bon équipement en énergie hydraulique pour installer du matériel de préparation des pâtes à papier, meuletons et pile hollandaise, avec la roue d'amont. Puis, avec la roue aval, il actionne une machine à carton avec enrouleuse et lami-noirs. Le moulin Veyrat devient « Cartonnerie de Vesvres ».

Achille Dubois, fils de Louis Barthélémy, continue dans les années 1880 à développer l'entreprise et construit de nouveaux bâtiments en août 1888 - puis les constructions se poursuivent jusqu'en 1913. Pendant les années 1890-1895, il met définitivement au point le carton à base de fibres d'amianté importé du Canada. Il est le premier en France à fabriquer ce produit indispensable aux machines à vapeur.

Pendant ce temps, à l'ancienne papeterie de La Vesvre, la veuve Letang exploite également une cartonnerie, grâce à une roue motrice.

1914 : la guerre mobilise les trois fils d'Achille Dubois qui travaillaient dans l'entreprise, ainsi que plusieurs membres du personnel. Maxime et Louis Dubois ne reviendront pas. C'est Paul Dubois qui reprend, en 1919, avec son beau-frère Maurice Patouret qui a épousé la fille d'Achille Dubois en 1919.

Malheureusement, Paul est tué dans un accident du travail en 1923. Maurice Patouret, gendre d'Achille Dubois, reste seul, secondé par un contremaître, Alfred Lallemand qui connaissait toutes les fabrications, ayant été bien formé en apprentis-



sage par les trois fils d'Achille Dubois qui étaient de bons techniciens en papeterie et en filature.

1939 : les fabrications s'arrêtent à 80 %, Maurice Patouret étant mobilisé puis prisonnier, ainsi que le conducteur de la machine à carton, le mécanicien et d'autres employés. Par suite de la pénurie des matières premières, la remise en activité en 1946 a été très difficile. L'activité normale ne reprendra qu'en 1955.

Les roues à eau n'existent plus. La roue d'aval a été arrêtée en 1925 puis celle d'amont qui a très bien fonctionné jusqu'en 1943 a été remplacée par une turbine hydraulique le 16 juillet 1943.

Les filatures

Le moulin Sainte-Marthe, qui accueille aujourd'hui le grand sculpteur Yves

Chevilly et les expositions qu'il organise avec l'association Méandres (site internet <http://moulindearte.free.fr>), est l'héritier de sites meuniers très anciens, aux Iles la Baume. Ici fut construit le moulin Saint-Martin, qui, en 1176, appartenait à l'abbaye Saint-Martin d'Autun. Le moulin de la chapelle Sainte-Marthe en était probablement une annexe. L'abbaye, sollicitée par le roi de France pour l'aider à financer le licenciement des gens de guerre, le vendit à un bourgeois d'Avallon, Odebert, qui le légua à la ville d'Avallon, laquelle en fit don à la collégiale (c.f. Tartat). L'ensemble fut vendu comme bien national en 1793. On peut lire beaucoup de détails de l'histoire du moulin Sainte-Marthe sur le site internet d'Yves Chevilly.

Il est très intéressant de noter pour l'histoire d'Avallon que le moulin Sainte-Marthe devint une filature, concurrente de la filature Gally. En 1828, le maire d'Avallon répondait en ces termes à une enquête du gouvernement : « Il n'y a dans l'arrondissement d'Avallon et ce au chef-lieu que deux particuliers qui tiennent momentanément une filature, les sieurs Gariel et Prévost.

Celui qui emploie le plus de broches est le sieur Prévost. Il en occupe 74. Sa filature n'est pour ces particuliers qu'une industrie secondaire. Ils sont les premiers marchand en gros et les seconds fabricants de draps à moins de 5 métiers. Ils n'ont pas été patentés comme filateurs, attendu que la patente à laquelle ils seraient assujettis pour cette profession est inférieure à celle qui peut leur être attribuée pour raison de leur autre commerce ou industrie ».





1863 : Edmée Victor Prevost vend la propriété à Claude Jodelet qui exploite une filature de laine jusqu'en 1894. Le moulin possède deux roues. Claude Jodelet se plaint que « les voitures » qui desservent son moulin doivent passer par la propriété d'un voisin, lequel lui cherche noise. C'est pourquoi il demande « à placer en travers du canal de ma vanne de décharge deux solives de fer de 0,15 m environ de hauteur afin de pouvoir faire circuler un petit wagonnet sur la crête de mon barrage qui est glissant et dangereux. ».

Suite à une faillite en 1894, la filature Jodelet continua sous différents exploitants, grâce à une roue et une machine à vapeur de 6 CV.

En 1898, écrit Yves Chailly, Gustave Retif rachète la propriété pour en faire une tannerie-corroierie. Cette industrie qui employa jusqu'à 20 ouvriers subira la crise après la guerre 39-45 et fermera ses portes en 1959.

1961 : En décembre, l'usine est rachetée par Pierre Resek (société Metargent) qui fabrique des bijoux fantaisie, des médailles et des porte-clefs. Après quelques années de grande prospérité (jusqu'à 110 personnes), l'affaire va péricliter et l'usine fermera en 1984.

Le grand moulin Colon (ou Léger)

Le grand moulin Colon, ou Léger, fut un établissement tout à fait considérable

jusqu'à l'abandon de l'exploitation suite à un incendie en 1973.

Je rencontre Lazare Colon pour la première fois dans les dossiers de règlement d'eau (Archives départementales de l'Yonne, série S) en 1851. Un rapport (AD, série M) situe son importance. Il exploitait alors un seul moulin, mais très important, très moderne puisque déjà « monté en système anglais », à « 4 tournants » (4 paires de meules), employant 2 fariniers, 2 hommes de peine ou voituriers, et une femme pour l'intérieur... et aussi un VRP, ce qui était rarissime à l'époque. C'était alors le seul moulin d'Avallon fonctionnant comme établissement commercial : il achetait le grain et vendait la farine aux boulangers et pâtisseries, alors que les autres meuniers prélevaient une part de mouture sur la farine fabriquée à partir du blé apporté à moudre par les paysans. Colon versait des salaires qui étaient relativement élevés : 2,95 francs en moyenne pour les hommes, 1,25 pour la femme.

Ce Lazare Colon était d'un fort caractère. Il se disputa notamment en 1851 avec son voisin le meunier établi en aval, Brenot, qui exploitait le « moulin Gros », et en passant se définissait comme « charpentier ». Colon se plaignait au préfet qu'à cause de Brenot et du réservoir d'eau qu'il conservait, sa grande roue « barbotait ». L'ingénieur des eaux, dépêché par le préfet, constata que le préjudice était inexistant : « En raison de la grande largeur de la roue (du moulin Colon) et de l'épaisseur de la tranche d'eau passant par dessus la vanne, il n'y avait pas ralentissement dans le travail de l'usine ; trois moulins mar-

chaient avec une vitesse de 124 tours à la minute et suivant le sieur Colon cette vitesse est peu différente de la vitesse normale. »

Le préfet, ayant consulté une commission, lui donna tort, à la suite de quoi Colon répondit ceci, parlant de lui à la 3ème personne s'il vous plaît : « Le rapport de cette commission a été foudroyant pour le plaignant et sa rédaction n'est rien moins que polie, mais il n'usera point de représailles ».

En 1888, sous la direction d'Andoche Colon, ce moulin était tellement performant pour l'époque qu'il pouvait moudre 36 quintaux de blé en 24 heures (c'est superbe pour l'époque) alors qu'aucun autre moulin à grain d'Avallon ne pouvait dépasser 10 (ce qui était pourtant un très bon rendement, surtout dans le Morvan où la plupart des moulins n'atteignaient pas 2).

En 1902, sous Léger, nouveau propriétaire, l'usine principale est ainsi décrite dans un rapport de l'ingénieur des eaux : « Le grand moulin Colon est le plus important de la région, il comprend une paire de meules et 3 appareils à cylindres, actionnés par une roue Sagebien à grand rendement. »

Cette usine restera un grand outil industriel pour la région jusqu'en 1973.

Les moulins à vent d'Avallon

Un bulletin de la Société d'Etudes d'Avallon (1925-26) atteste l'existence de moulins à vent à Avallon ; un à « la Croix Sirot », route de Paris, et un autre « aux Chaumes ».

Les archives municipales conservent la trace d'un troisième, au lieu-dit « La Croix Verte », sur la route qui mène au prieuré de St Jean aux Bonshommes. Il avait été construit grâce à une subvention de 1000 livres (par crainte que la sécheresse n'empêche les moulins à eau de produire) en 1769, par les Frères Thibault. En 1788, le moulin étant tenu par le meunier Jean-Baptiste Vierge, la veuve Thibault propose à la municipalité de céder une partie du moulin pour qu'elle fasse les réparations nécessaires, qui lui apparaissent trop coûteuses eu égard à ses moyens. J'ignore ce qu'il en est advenu. En tout cas en 1809, il fonctionnait toujours!

Le moulin à vent de la Croix Verte n'apparaît plus dans les statistiques ultérieures. ■